

■ **La Caisse Vaudoise - Fondation Vaudoise d'assurance en cas de maladie et d'accident**, à Lausanne (FOSC du 15.01.2002, p. 13). Rochat Charles-Louis, dont la signature est radiée, Golay Michel et Schmutz Daniel, tous deux inscrits sans signature, ne sont plus membres du conseil. Le vice-président Revaz Pierre-Marcel est nommé président et continue à signer collectivement à deux. Mariéthoz Philippe et Piasenta Pierre-Angel signent désormais collectivement à deux. Nouveau membre du conseil avec signature collective à deux: Richard Claude, de Montreux, à Saint-Légier-La Chiésaz, vice-président.
Journal no 2105 du 25.02.2003
(00886868 / CH-550.1.028.076-7)